



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2022
Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 20E CHARONNE
SAID PORTE DE BAGNOLET
6 RUE PAGANINI
75972 PARIS CEDEX 20

Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 66 201 269 363

Référence de l'avis : 23 75 A526538 65

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

1 SQ DE LA GASCOGNE

75020 PARIS

Numéro FIP : 755 75 60 5871949789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 75044

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP PARIS 20E CHARONNE
SAID PORTE DE BAGNOLET
6 RUE PAGANINI

75972 PARIS CEDEX 20

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence :

10 523

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 20 66 201 269 363

Déclarant 1 - Nom de naissance : LAFHIEL

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		6970		
Autres revenus imposables.....		4722		
Total des salaires et assimilés ²		11692		
Déduction 10% ou frais réels.....	-	1169		
Salaires, pensions, rentes nets.....		10523		10523
Revenu brut global.....				10523
Revenu imposable.....				10523
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				10523
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :		Déclar. 1		
Plafond total de 2021.....		16253		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....		4052		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114			
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114			

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 20 66 201 269 363

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou appelez le 0809 401 401



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CERGY-PONTOISE
2 AV BERNARD HIRSCH
95093 CERGY PONTOISE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 08 46 853 625 408
Déclarant 2 (C) : 10 03 617 064 289

Référence de l'avis : 23 95 0089149 43

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

46B RUE DE MAUBUSSON

95310 ST OUEN L AUMONE

Numéro FIP : 950 63 35 3289068789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 95038

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP CERGY-PONTOISE
SAID 1ER SECTEUR
2 AVENUE BERNARD HIRSCH
CS 20106
95093 CERGY-PONTOISE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

8 023,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2023 :	2 005,00 €
26 octobre	2023 :	2 005,00 €
27 novembre	2023 :	2 005,00 €
27 décembre	2023 :	2 008,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 3016 560X XXXX XXX5 580

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020H46H5C625822PAS1A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2023.

Revenu fiscal de référence :

96 930

Nombre de parts :

2,75

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 08 46 853 625 408

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : GABACH

Déclarant 2 - Nom de naissance : AMIAND



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1		1		2,75

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	39729	39886	2356	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5448	- 3989		
Déduction minimale.....			- 472	
Pensions alimentaires perçues.....	300			
Abattement spécial de 10%.....	- 300			
Salaires, pensions, rentes nets.....	34281	35897	1884	72062
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....		6615		
Abattement ⁶		- 3308		
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....		3307		
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....				3307

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....				23533
----------------------------	--	--	--	-------

Revenu brut global.....				98902
CSG déductible.....				- 1972

Revenu imposable.....				96930
-----------------------	--	--	--	-------

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 13749
--	--	--	--	---------

Impôt avant réductions d'impôt.....				13749
-------------------------------------	--	--	--	-------

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			77	
Total des réductions d'impôt ²⁰			- 77	77

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....				13672
---	--	--	--	-------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	23533	23533
Revenus professions non salariées ⁴⁶	3307	3307

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 08 46 853 625 408

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 2 / 3

>>> Suite de votre avis

BASE IMPOSABLE.....	26840	26840	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	2603	2013	
Total des prélèvements sociaux nets.....			4616
 Pour information :			
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....			1825
 CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :			
 IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :			13672
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :		-	7157
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :		-	1311
 Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....			5204
 PRELEVEMENTS SOCIAUX			
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL	
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	2603	2013	
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	- 1013	- 784	
	1590	1229	
 Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³:			2819
 TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			8023
 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵.....			96930
 PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :	Déclar. 1	Déclar. 2	
Plafond total de 2021.....	16253	16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394	= 16394	
 PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023			
 Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace			

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appeler le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS**Taux moyen d'imposition.....**

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.

14,06%**30,00%**